

Justice spatiale et aménagement

Enseignants :

E. BOULINEAU, A. LAPORTE, ENS DE LYON

Volume horaire :

21 heures – 7 séances de 3 heures

Calendrier :

jeudis de 9 à 12 heures : séance les 27 septembre, 4, 11, 18 octobre et 8, 15 et 22 novembre

Syllabus :

La thématique de la justice spatiale traverse la géographie française comme anglo-saxonne depuis désormais plusieurs décennies. Elle conduit notamment à présenter les inégalités sous un angle spatial et non uniquement social en reconnaissant le rôle de déterminants spatiaux, à toutes les échelles, dans les écarts de richesse notamment.

L'objectif de ce séminaire est d'aborder la thématique de la justice spatiale en la croisant avec celle de l'aménagement des territoires et plus largement de la dimension opérationnelle de l'action publique sur l'espace par ces acteurs et ces dispositifs. Ce parti pris conduit à aborder ce thème, souvent développé sur des échelles très locales, à tous les échelons de décision de la commune à des structures supranationales comme l'Union européenne. A tous les niveaux, de la mise en place des structures intercommunales jusqu'à la mise en place de politiques communautaires, la question de la justice, de l'équité, de la lutte contre les inégalités, de la cohésion territoriale sont régulièrement mises en avant pour initier des actions. La relation entre l'aménagement entendu comme le domaine de l'action publique visant à organiser et à réguler les territoires et la justice spatiale nourrit une des grandes réflexions des géographes. Elle pose des questions théoriques évidentes. La différenciation spatiale peut-elle être évaluée de manière pertinente par le politique ? Cette différenciation spatiale se traduit-elle toujours en inégalités territoriales ? Comment passe-t-on des inégalités territoriales aux injustices spatiales ? De quelle manière les inégalités nourrissent-elles le discours d'expertise, e de l'action politique ou celui de la société civile ?

Le séminaire prendra appui sur des exemples français et européens et abordera le plus souvent des échelles non strictement locales, souvent moins étudiées en matière de justice spatiale. Il a pour objectif, sur le plan méthodologique, l'appropriation de documents opérationnels directement utilisés par le processus de prise de décision, avec une forme allant du rapport d'expertise, de textes réglementaires ou de recommandations politiques. L'aménagement est en effet un secteur très producteur de littérature grise, de rapports auprès de collectivités, d'institutions nationales ou européennes qu'il est essentiel de savoir analyser comme une véritable source en vue de l'analyse des jeux d'acteurs en présence.

Les différentes séances se veulent variées dans leur forme : séminaire classique avec débat sur des textes, rencontre avec un chercheur invité ou acteur travaillant dans une collectivité, discussion autour d'un débat d'actualité et son traitement par la recherche. Outre l'assiduité, l'évaluation tiendra pour beaucoup compte de l'implication orale des participant.e.s.

Evaluation :

Participations orales et/ou rendus écrits sous forme de recensions sur lectures.

Bibliographie indicative :

BRENNETOT A.,(2010), « Pour une géoéthique. Éléments pour une analyse des conceptions de la justice spatiale », *L'Espace géographique*, n° 1, p.75-88.

BRET Bernard (2015) : *Pour une géographie du Juste, Lire les territoires à la lumière de la philosophie morale de John Rawls*, Presses Universitaires de Paris Ouest, coll. Espace et Justice

DAVEZIES Laurent (2012), *La crise qui vient: la nouvelle fracture territoriale*. Paris, Seuil
Revue *Justice spatiale/spatial justice*, <https://www.jssj.org/issue/septembre-2009-edito/>

DUFAUX Frédéric et PHILIPERT Pascale (2013), *Justice spatiale et politiques territoriales*, Paris, PU Paris Ouest

HARVEY D., 1973, *Social Justice and the City*, Londres, Arnold, 336 p.

REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice*, Paris, Presses Universitaires de France, 263 p.

Déroulé prévisionnel des séances : à confirmer le jour du premier séminaire

1. *Justice spatiale et aménagement : introduction (EB)*
2. *La réforme régionale en France en 2016 vue par les débats parlementaires (AL)*
3. *La politique ferroviaire en France du premier TGV à l'ère Macron (AL)*
4. *La cohésion territoriale en France et Europe : justice ou injustice spatiale ? (EB)*
5. *L'acteur public face aux espaces qui concentrent les injustices : le cas des espaces périurbains (avec Eric Charmes ?) (AL/EB ?)*
6. *Elections européennes 2014 et 2019 : un moment pour parler aménagement et justice spatiale ? (AL/EB)*
Ou
6. *Aménager pour plus d'équité, que nous apprend la circulation des richesses ? (à partir de lectures de L. Davezies) AL/EB*
7. *Rencontre d'acteurs dans une collectivité (Métropole de Lyon, Région Rhône-Alpes) (AL/EB)*